

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

UFR 11 Science Politique

AUTORISATION DE DIFFUSION DE MÉMOIRE DE MASTER .....

**ÉTUDIANT(E)**

Je soussigné(e) Boris ELAIBA  
Adresse pérenne : 34, Cours de Vincennes 75012 Paris

Téléphone fixe : \_\_\_\_\_ Téléphone portable : 06 31 16 9655  
Courriel pérenne : boriselaiba@orange.fr

auteur et signataire du mémoire ayant pour titre Intervention humanitaire, légitimité et système international. Le cas de l'intervention en Libye de 2011  
certifie la conformité de la version électronique déposée avec la version approuvée par le jury de Master, certifie que les documents non libres de droits figurant dans mon mémoire seront répertoriés et cités, et pourront être retirés de la version qui sera diffusée sur la base DUMAS, agissant en l'absence de contrainte, et sachant que je suis libre de permettre ou non sa diffusion, **autorise**, sans limitation de temps, l'UFR 11 Science Politique à diffuser dans les conditions suivantes :

- Diffusion **immédiate** du texte intégral du mémoire
- ou
- ~~Diffusion différée du mémoire en texte intégral~~ Date de mise en ligne : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

(Rayez la mention inutile)

Sur la base **DUMAS** (Internet) <http://dumas.ccsd.cnrs.fr/> ainsi que sur le site de la Bibliothèque Jacques Lagroye <http://www.univ-paris1.fr/bibliotheque/bibliotheque-jacques-lagroye/>

Je pourrai à tout moment modifier cette autorisation de diffusion par l'envoi d'une lettre ou d'un courriel à la bibliothèque Jacques Lagroye [bib.sc-po@univ-paris1.fr](mailto:bib.sc-po@univ-paris1.fr)

Je renonce à toute rémunération pour la diffusion effectuée dans les conditions précisées ci-dessus. Je conserve en revanche tous mes droits sur le travail ainsi mis en ligne.

Fait à Paris, le 04/09/2012

Signature de l'étudiant(e)

Bon pour accord, B  
Précédée de la mention « bon pour accord »

**DIRECTEUR DU MÉMOIRE**

Je soussigné(e) VILTARD directeur du mémoire précité,

autorise

n'autorise pas

sa diffusion dans les conditions précisées ci-dessus.

Fait à Paris, le 4/10/2012

Signature du directeur de mémoire

Précédée de la mention « bon pour accord »